

Le 13 février 2018 à 18 : 46, Chantal Navarro a écrit :

Madame,

Nous vous adressons ce mail relatif à la rue de la râperie.

Nous ne viendrons pas nous plaindre de la boue et des désagréments qu'occasionne le chantier puisque comme l'écrit sous-entendu Mr le maire le chien aboie et la caravane passe !!

L'œil professionnel de Mr Navarro après 40 ans dans les T.P. remarquera :

- les travaux de VRD, en saison hivernale, s'exposent à des intempéries. Ceux-ci auraient pu être réalisés au printemps mais à Oissery nous vivons sous un régime particulier, cela aurait pu éviter aux riverains de la rue de la râperie d'être confrontés à la triste réalité d'aujourd'hui.

- un chantier soumis à intempéries engage l'entreprise à entretenir le chantier au niveau sécuritaire : tous les panneaux de signalisation chantier sont au sol, les rubalises sont au sol et des trous mal balisés sont dangereux pour les passants et les véhicules qui empreintent la rue de la râperie.

Régulièrement, quelques collégiens nous imposent des chicanes avec les plots de chantier en milieu de rue dont nous en remettons quelques-uns en place.

Une certaine anarchie règne dans la rue de la râperie puisque aucun panneau de signalisation provisoire pour remplacer la signalisation réglementaire, n'a été mis en place comme le Stop angle râperie procession et le sens interdit face au 28 rue de la râperie.

Nous nous retrouvons nez à nez avec des voitures qui prennent le sens interdit et des voitures qui passent à vive allure le Stop.

MR Geurts conseiller municipal habitant rue de la râperie, après les remarques que je viens de soulever, nous a répondu que ce n'était pas lui qui faisait les travaux.

Nous vous rappelons que la commune est maître d'ouvrage et que sa responsabilité sera engagée en cas d'accident comme la maîtrise d'œuvre et l'entreprise qui effectue les travaux en tant qu'exécutante.

Ci-jointes photos.

Tous les collégiens à la sortie du collège descendent la rue de la râperie sur la chaussée..  
..aucune sécurité.

Bien entendu après les travaux, il y aura une piste cyclable, qui ne sera jamais empruntée par les vélos au vu de la précédente piste cyclable réalisée avec un certain amateurisme, non

conforme (avec les obstacles horizontaux et verticaux), des ralentisseurs qui vont occasionner du bruit pour les riverains - sans concertation- ce qui est habituel dans notre commune, puisque les Osteraciens ne sont que des moutons.

Cordialement.

MR et Mme Navarro Gérard

Ps. Merci de bien vouloir transmettre ce message à MR le Maire.

---

**De :** [oissery.technique@gmail.com](mailto:oissery.technique@gmail.com) le 14 Février 2018 à 10 : 45

Bonjour Madame et Monsieur Navarro,

Après lecture de ce mail je l'ai transmis aux personnes concernées : Monsieur Le Maire et la société Wiam

Christine Richet  
Mairie de Oissery